

Le désherbage mécanique

Le désherbage mécanique consiste à supprimer, par un travail superficiel du sol, les adventices à une profondeur comprise entre 2 et 10 cm. Il peut se substituer à l'utilisation d'herbicides sous le rang comme en inter rang.

Pratiqué dans l'inter rang (disques légers, griffes, actisols, rotavateurs...), la vitesse d'avancement est assez rapide, de l'ordre de 4 à 5 km/h. Sous le rang, la vitesse d'avancement est de 2 à 6 km/h en fonction du matériel utilisé (décavailleuse, lames interceptes, houes rotatives...).

Le 1^{er} passage est primordial. Il doit être réalisé hors période de gel et suffisamment tôt pour éviter la montée à graines. Il est préférable d'intervenir sur des adventices jeunes pour limiter le risque de repousse mais aussi de bourrage. Le sol devra être bien ressuyé, mais pas trop sec car les outils pénétreraient moins bien.

AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
Organisation du travail	
- Combinaison possible avec d'autres travaux (rognage, tonte...)	- Dépendant des conditions pédoclimatiques
Aspects économiques	
- Baisse ou annulation du coût des intrants herbicides	- Coût du matériel et temps de travail
Aspects agronomiques	
<ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre toutes les adventices, même résistantes - Travail de faible profondeur, non traumatisant pour la vigne - Meilleure gestion de l'eau dans le sol (rétenion d'eau, infiltration) - Favorise la vie microbienne (aère et fertilise les sols naturellement) - Apport d'éléments nutritifs (enfouissement de la matière organique) - Amélioration de la structure du sol - Favorise l'implantation en profondeur du système racinaire de la vigne 	<ul style="list-style-type: none"> - Selon le type de sol, portance réduite dans l'inter rang - Dans les sols en pente, risque d'érosion en cas de fortes précipitations
Environnement	
<ul style="list-style-type: none"> - Diminution des risques de pollution des eaux et du sol - Maintien d'un couvert hivernal - Respect de la vie microbienne du sol 	



<http://www.matevi-france.com>



Laurent Curaudeau - Viticulteur à Cozes, membre du réseau ÉCOPHYTO de la Chambre d'Agriculture de la Charente Maritime.

« En 2011, j'ai commencé par investir dans un Discovigne. Il me permet de cultiver une allée sur 2 avec une souplesse d'intervention quelque soit le stade des adventices et il présente aussi l'avantage d'être moins abrasif que les outils à dents que j'avais auparavant (NB : les sols de l'exploitations sont de type sablo-limoneux). L'année suivante, j'ai décidé d'augmenter la largeur de l'allée cultivée. Nous avons acheté en CUMA un intercep que l'on peut équiper soit de disques rotatifs soit de lames. L'idée est de se rapprocher au maximum des ceps pour conserver une vitesse de chantier acceptable. Ainsi, je ne désherbe chimiquement que la moitié du cavaillon coté allée enherbée ».

L'IFT herbicide de l'exploitation a ainsi été divisé par 2, pour atteindre 0,82 en 2013 et 0,87 en 2014.

Pour réduire les herbicides, Laurent a choisi de combiner 3 leviers : tonte, travail du sol et désherbage de la moitié du cavaillon.

Plus d'infos :

- Alternatives au désherbage chimique sous le rang : désherbage mécanique, Cahier itinéraires n°21 IFVV, 2009.
- www.matevi-france.com.